CRITÈRES DE SPECTACLE 2024

27 et 28 avril 2024

COMITÉ SPECTACLE
Coordination de production : Membres du conseil d'administration du CPARV
Co-Directrice artistique : Mélanie Quintal
Co-Directrice artistique : Vicky Hulmann

Pour nous rejoindre : info@cparv.org

INSCRIPTION

L'inscription au spectacle est ouverte à tous les patineurs membres du CPARV qui sont inscrits à la saison automne-hiver 2023-2024 avant le 30 novembre 2023 à l'exception des patineurs du Pré Patinage Plus et Patinage Plus qui seront inscrits pour la session à partir de janvier 2024.

Patineurs privés (junior, intermédiaire et sénior)
Pour participer au spectacle, ces patineurs doivent être inscrits à un temps de glace par semaine.

Patineurs des programmes Pré Patinage Plus, Patinage Plus, Patinage Ado et Semi-privé
Pour participer au spectacle, ces patineurs doivent être inscrits à l'un de ces programmes à raison d'au moins une fois par semaine.

Date limite d'inscription pour le spectacle : 9 février 2024
Date limite pour le paiement des frais d'inscription au spectacle : 17 mars 2024

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscriptions au spectacle pour les patineurs en **cours privés** seront d'un montant de 25 $/numéro, et devront être payés en entier à la date limite du 17 mars 2024. Le montant total de votre inscription (selon le nombre de numéros) vous sera communiqué dans la semaine du 4 mars 2024.

Les frais d'inscription pour les patineurs des programmes **Pré Patinage Plus, Patinage Plus, Patinage Ado et Semi-privé** seront de 35 $ et devront être payés en entier à la date limite du 17 mars 2024.

Les patineurs devront participer obligatoirement à la générale du samedi 27 avril ainsi qu'aux deux représentations des 27 et 28 avril 2024.

Tous les patineurs qui participent au spectacle doivent obligatoirement assister à la première et à la dernière pratique du numéro ainsi qu'à au moins 75 % des répétitions.

La semaine du spectacle, les répétitions sont obligatoires pour tous les patineurs. Des répétitions supplémentaires pourraient être programmées durant la semaine précédente au spectacle. Veuillez vous assurer que votre enfant soit présent aux deux représentations du spectacle, car il est important pour son ou sa partenaire de numéro qu'il/elle soit présent(e).

CLASSIFICATION DES PATINEURS EN PRIVÉ

Tous les patineurs en cours privés qui participent au spectacle seront classés dans l'un des trois groupes (junior, intermédiaire ou sénior) par les deux directrices artistiques responsables des numéros du spectacle. Tous les patineurs des groupes junior, intermédiaire et sénior participeront à trois numéros : ouverture, finale, et un numéro de groupe. Les Directrices artistiques se réservent le droit de changer des patineurs de groupe.

La classification des patineurs est comme suit :

Junior : avoir réussi l'étape 5
Intermédiaire : avoir réussi test STAR 1 style libre ou avoir 14 ans et plus
Sénior : avoir réussi le test STAR 4 style libre

***La date limite des tests pour la classification des patineurs est le 29 février.**

CRITÈRES POUR LES SOLOS

Il est à noter qu'un même patineur ne peut obtenir plus d'un solo lors du spectacle.

Le patineur doit fournir son propre costume.

*** Dû au nombre restreint de solos possibles dans le spectacle, le comité spectacle déterminera le mode d'attribution des solos.**

Patineurs OR en style libre

Tous les patineurs ayant réussi le test Or en style libre avant la date limite des tests auront la possibilité d'obtenir un solo au spectacle de l'édition 2024.

Finale provinciale Star et Jeux du Québec

Tous les patineurs ayant réussi à se classer dans les 3 premières positions de leur catégorie à la Finale provinciale et/ou aux Jeux du Québec **auront la possibilité** d'obtenir un solo lors du spectacle de l'édition 2024.

CRITÈRES POUR LES DUOS

Tous les patineurs ayant au minimum réussi le test STAR 8 style libre et plus avant la date limite des tests seront éligibles pour performer en duo au spectacle 2024.

Il est à noter qu'un même patineur ne peut obtenir plus d'un duo lors du spectacle.

CRITÈRES POUR LES TRIOS/QUATUOR

Tous les patineurs ayant réussi au minimum le test STAR 5 style libre avant la date limite des tests seront éligibles pour performer en trio/quatuor au spectacle 2024.

Il est à noter qu'un même patineur ne peut obtenir plus d'un trio/quatuor lors du spectacle.

CRITÈRES POUR LES PATINEURS PPP ET PP

Tous les patineurs de ces catégories sont éligibles. Ils s'engagent à participer aux deux représentations qui auront lieu lors de la tenue du spectacle.

Note: Le choix des assistants pour ces numéros sera fait par tirage au sort parmi tous les assistants éligibles qui ont aidé à enseigner lors de la saison 2023-2024. Les patineurs sélectionnés devront fournir leur propre costume: legging et chandail noir à manche longue sans logo ou dessin.

CRITÈRES POUR LE SEMI-PRIVÉ ET PATINAGE ADO

Tous les patineurs de cette catégorie sont éligibles pour participer au spectacle s'ils sont inscrits pour la saison 2023-2024. Ils s'engagent à participer aux deux représentations qui auront lieu lors de la tenue du spectacle.